

Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1940)

Heft: 7-8

Artikel: Le projet du Sanatorium universitaire international

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-772695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

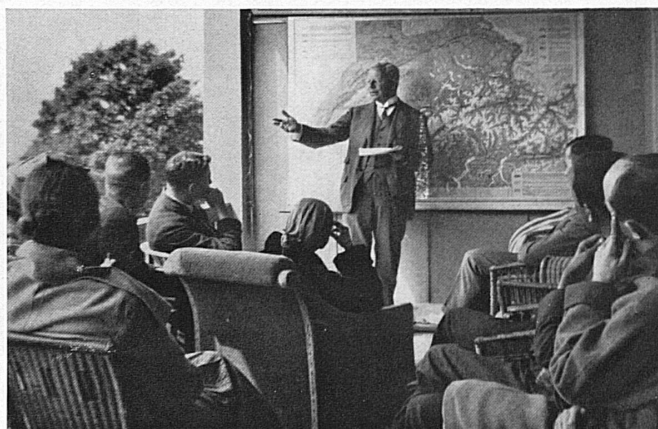
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des concerts donnés dans la maison. Il est également pourvu d'un laboratoire pour travaux biologiques et d'ateliers de reliure et de menuiserie. Depuis sa fondation, en octobre 1922, 800 professeurs et étudiants de 42 pays y sont déjà venus recouvrer la santé. Plus de 750 savants, écrivains et artistes sont montés auprès d'eux pour les enrichir du meilleur de leur savoir et de leur cœur. 110 thèses y ont été élaborées,

412 examens préparés. Un grand nombre d'étudiants ont appris des langues étrangères pendant leur cure. Tous ont remarquablement développé leur culture générale. — Les demandes d'admission des professeurs et des étudiants des Universités suisses doivent être adressées à leurs recteurs; celles des membres des Universités étrangères, directement au Dr Louis-C. Vauthier, directeur du S. U., Leysin (Suisse).



Le projet du Sanatorium universitaire international

Le Sanatorium universitaire suisse est le prototype et la réalisation partielle du Sanatorium universitaire international à Leysin (S. U. I.), que le Dr Vauthier, soutenu par un Comité d'action, est en train de faire aboutir, malgré les hostilités. Il est prévu pour 208 lits et mettra d'importantes ressources universitaires et sociales à la disposition de ses hôtes. A l'exemple de la Suisse, quelques pays, trop rares, ont ouvert un sanatorium pour leurs étudiants, tant s'impose la nécessité de penser aussi au sort des élites, mais ces établissements sont des fondations nationales. Or, le S. U. I. se propose d'être, en plus, un lieu de rapprochement des nations, où le génie de chaque pays contribuera à l'enrichissement de la grande famille que constituera la nouvelle institution.

Le S. U. I. est une œuvre de pur idéalisme, sans aucun intérêt personnel, financier, nationaliste ou particulariste quelconque.

Le projet est soutenu par les sept grandes associations internationales d'étudiants, l'Union internationale contre la tuberculose, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la Commission internationale de coopération intellectuelle et le Rotary européen.

Le S. U. I. est en voie de réalisation par la souscription de « parts de fondateur » de francs suisses 25,000, donnant droit à la possession d'un « lit » à perpétuité et à une voix au Conseil de fondation. Les gouvernements, les grandes villes, les universités, les groupements d'étudiants, les fondations philanthropiques, les particuliers sont chaleureusement conviés à faire savoir combien de parts ils désirent

s'assurer. Les dons les plus minimes sont acceptés avec une profonde reconnaissance.

Le Gouvernement suisse a accordé son patronage d'honneur au S. U. I. Il a alloué à la fondation une subvention de francs suisses 500,000 et a offert lui-même le projet à la collaboration de tous les gouvernements. Les deux Chambres fédérales ont ratifié à l'unanimité ces décisions.

Les Gouvernements de Belgique et du Luxembourg se sont unis à la Suisse pour la création du S. U. I. Ils ont accordé leur patronage d'honneur à la fondation projetée et ont nommé un délégué au Comité d'action. Les six premiers « lits étrangers » sont fondés dans ces deux pays.

Le S. U. I. est maintenant un projet belgo-luxembourgo-suisse.

La construction commencera lorsque cent lits auront été achetés: jusqu'à ce jour, quarante lits ont été souscrits, dont deux d'Egypte, en pleine guerre.

Le S. U. I. est une œuvre de large et agissante fraternité, de paix. Il est un symbole des temps nouveaux auxquels aspire le monde entier. Il incarne des valeurs dont les hommes ont plus besoin que jamais.

Pour toutes suggestions et informations s'adresser au Dr Vauthier, secrétaire général du Comité d'action en faveur du S. U. I., Leysin (Suisse).

